



RASSEMBLEMENT POUR UN PAYS SOUVERAIN

Saint-Eustache, le 8 mai 2010

Madame Huguette Labelle
Présidente de «*Transparency International*»
Alt Moabit 96
10559 Berlin, Germany

Madame Labelle,

La présente est une plainte formelle à l'endroit du gouvernement du Québec qui refuse obstinément d'instituer une Commission d'enquête publique à l'égard d'allégations sérieuses de pratiques généralisées de collusion et de fausses factures dans le monde de la construction au Québec, dévoilées par un reportage journalistique. Cette enquête, diffusée à l'émission «*Enquête*» de la Société Radio-Canada du 21 janvier dernier sous le titre «*Factures à vendre*», a clairement démontré que le monde de la construction au Québec est gangrené par des groupes criminalisés cherchant à faire de l'argent en engageant des travailleurs «au noir» et en fabriquant des fausses factures, évitant ainsi de payer des impôts ou des cotisations à des organismes professionnels. Ces pratiques commerciales et professionnelles obscures amènent une injustice et une iniquité à l'égard des citoyens payant normalement leurs taxes et impôts.

Est-ce que la corruption et la collusion seraient des gestes couramment effectués dans le monde de la construction ? Seule une Commission d'enquête publique prendrait la mesure de ces allégations. Une chose semble claire : la pratique frauduleuse actuelle des fausses factures priverait le Gouvernement du Québec, selon le reportage, de près d'un milliard de dollars en revenus. Ces pratiques illégales, sous enquêtes policières, ne pourront être éliminées par ces seules enquêtes policières. Même les associations policières ainsi que celle des procureurs réclament une telle Commission d'enquête publique.

Par ailleurs, nous formulons une plainte à l'égard du gouvernement du Québec pour les faits inquiétants découverts par les partis de l'Opposition dans l'attribution de contrats gouvernementaux sans appels d'offre et au système de commandites. Plusieurs cas ont été rendus publics où diverses personnes ont versé des sommes d'argent importantes au Parti Libéral du Québec alors que leur entreprise se voyait attribuer des certificats ou des permis gouvernementaux. Cette semaine, un membre du cabinet des ministres du gouvernement du Québec a été expulsé du cabinet et des rangs du Parti Libéral pour avoir utilisé une carte de crédit appartenant à une compagnie privée proche du Parti Libéral du Québec dans l'exercice de ses fonctions de député. Aussi, ce même

ministre était directement concerné par des allégations accablantes de favoritisme soulevées par l'Opposition officielle dans l'octroi de permis et de certificats pour des places en garderie au bénéfice de leur entreprise. Selon nous, ce n'est que la pointe de l'iceberg et que l'expulsion de ce ministre ne saurait en rien endiguer le questionnement soulevé par les partis d'Opposition quant aux agissements du Parti Libéral du Québec.

Le Gouvernement du Québec devrait être mis sous haute observation par votre organisme en raison de son inaction face aux pratiques frauduleuses dans le domaine de la construction et à l'entêtement du Gouvernement du Québec actuel à ne pas instituer une Commission d'enquête publique qui mettrait de l'ordre et de la «transparence» dans ce secteur et dans l'attribution de ses contrats. Pourquoi ne pas instituer une Commission d'enquête publique réclamée par tous les intervenants politiques du Québec? Quels intérêts le Gouvernement du Québec souhaite-t-il protéger par son inaction? Nous croyons que seule une véritable Commission d'enquête publique apporterait les réponses à ces questions et permettrait d'identifier des personnes bénéficiant de ce système occulte tout en proposant des correctifs. En absence d'une telle Commission d'enquête, nous portons plainte auprès de votre organisation.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame Labelle, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Benoît Roy
Président du Rassemblement pour un pays
souverain
www.rpsquebec.qc.ca

N.B. : lien du reportage de l'émission «Enquête» :
<http://www.radio-canada.ca/emissions/enquete/2009-2010/Reportage.asp?idDoc=101068>